

PLAN DE FORMATION

relatif à l'ordonnance du SEFRI du 16 août 2022 sur la formation professionnelle initiale de

Graphiste avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du 1^{er} janvier 2023

N° de la profession: 90306

Table des matières

1. Introduction	4
2. Bases de la pédagogie professionnelle	5
2.1. Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles	5
2.2. Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle	6
2.3. Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)	6
2.4. Collaboration entre les lieux de formation	7
3. Profil de qualification	8
3.1. Profil de la profession	8
3.2. Aperçu des compétences	10
3.3. Niveau d'exigences de la profession	11
4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation	12
Domaine de compétences opérationnelles a: Organisation des projets et des processus de travail	13
Domaine de compétences opérationnelles b: Recherche et analyse d'éléments de base pour les projets	18
Domaine de compétences opérationnelles c: Elaboration des stratégies de communication	23
Domaine de compétences opérationnelles d: Développement et transmission d'idées	26
Domaine de compétences opérationnelles e: Elaboration de concepts de communication visuelle	29
Domaine de compétences opérationnelles f: Mise en œuvre de concepts de communication visuelle	38
Domaine de compétences opérationnelles g: Transmission de contenus et de compétences	43
Elaboration	46
Annexe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité	47
Annexe 2: Terminologie spécifique à la profession	48
Glossaire	50

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
OFSP	Office fédéral de la santé publique
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

1. INTRODUCTION

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité¹ de la formation professionnelle initiale de graphiste sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

¹ voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 8 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Graphiste CFC.

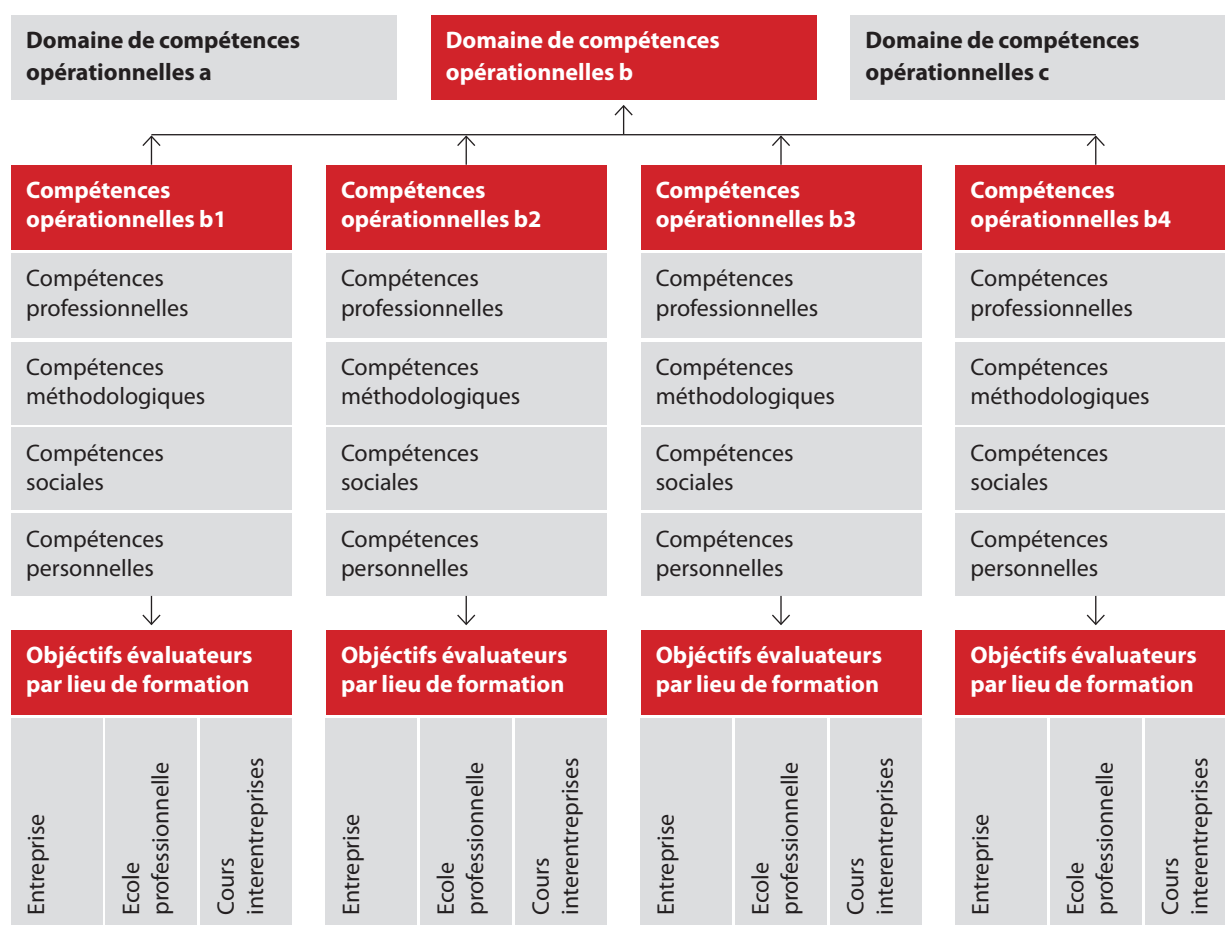
2. BASES DE LA PÉDAGOGIE PROFESSIONNELLE

2.1. Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de graphiste. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation:



La profession de graphiste comprend sept **domaines de compétences opérationnelles**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple: Elaboration de concepts de communication visuelle

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**.

Le domaine f *Mise en œuvre de concepts de communication visuelle* regroupe par exemple cinq compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions: les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont intégrées aux objectifs évaluateurs.

Les compétences opérationnelles sont traduites en **objectifs évaluateurs par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

2.2. Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les graphistes aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle:

Compétences professionnelles Les personnes en formation maîtrisent des situations professionnelles courantes de manière ciblée, adéquate et autonome et sont capables d'en évaluer le résultat.	Les graphistes utilisent les termes techniques, les outils de travail et les matériaux de manière appropriée et appliquent les normes (de qualité), les méthodes et les procédures qui conviennent. Concrètement, ils sont capables d'exécuter seuls des tâches propres à leur domaine professionnel et de réagir de façon adéquate aux exigences inhérentes à la profession.
Compétences méthodologiques Les personnes en formation planifient l'exécution de tâches et d'activités professionnelles et privilégient une manière de procéder ciblée, structurée et efficace.	Les graphistes organisent leur travail avec soin et dans le souci de la qualité. Ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques, et appliquent les techniques de travail, de même que les stratégies d'apprentissage, d'information et de communication inhérentes à la profession en fonction des objectifs fixés. Ils ont par ailleurs un mode de pensée et d'action systémique et axé sur les processus.
Compétences sociales Les personnes en formation abordent de manière réfléchie et constructive leurs relations sociales et la communication que ces dernières impliquent dans le contexte professionnel.	Les graphistes abordent leurs relations avec leur supérieur hiérarchique, leurs collègues et les clients de manière réfléchie, et ont une attitude constructive face aux défis liés aux contextes de communication et aux situations conflictuelles. Ils travaillent dans ou avec des groupes et appliquent les règles garantissant un travail en équipe fructueux.
Compétences personnelles Les personnes en formation mettent leur personnalité et leur comportements au service de leur activité professionnelle.	Les graphistes analysent leurs approches et leurs actions de manière responsable. Ils s'adaptent aux changements, tirent d'utiles enseignements de leurs limites face au stress et agissent dans une optique de développement personnel. Ils se distinguent par leur motivation, leur comportement au travail exemplaire et leur volonté de se former tout au long de la vie.

2.3. Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs

(selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité: C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit:

Niveau	Opération	Description
C1	Savoir	Les graphistes restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires.
C2	Comprendre	Les graphistes expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots.
C3	Appliquer	Les graphistes mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles.
C4	Analyser	Les graphistes analysent une situation complexe: ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurelles.
C5	Synthétiser	Les graphistes combinent les différents éléments d'une situation et les assemblent en un tout.
C6	Évaluer	Les graphistes évaluent une situation plus ou moins complexe en fonction de critères donnés.

2.4. Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

- Entreprise formatrice: dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- Ecole professionnelle: elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et de l'éducation physique.

La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale ([voir annexe](#)).

3. PROFIL DE QUALIFICATION

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession. Il indique les qualifications que les graphistes doivent posséder pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration de la procédure de qualification. Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément descriptif du certificat.

3.1. Profil de la profession

Domaine d'activité

Les graphistes sont des spécialistes de la communication visuelle efficace dans le contexte d'un environnement de travail dynamique. Ils travaillent dans des ateliers de graphisme, des agences de publicité ou de communication, des maisons d'édition et des services de communication internes aux entreprises. Les graphistes conceptualisent, conçoivent et réalisent des supports imprimés, numériques, animés ou tridimensionnels. Ils combinent les polices d'écriture, les images et d'autres éléments de conception pour créer des solutions de conception marquantes et appropriées. Ils aident ainsi les entreprises privées, les organisations et les institutions publiques à atteindre leurs objectifs de communication de manière durable.

Les graphistes utilisent leurs compétences en matière de conception, de création, de design et de technique tout au long du processus de projet: ils élaborent des solutions complexes et innovantes de la planification au développement et à la mise en œuvre de concepts et de stratégies de communication visuelle adaptés au public cible en passant par des recherches approfondies. Sur la base des objectifs de communication contenus dans le briefing, les graphistes élaborent des idées et développent des projets à partir de celles-ci. Ils tiennent compte des contraintes budgétaires, planifient le déroulement du projet et argumentent les raisons de leur choix auprès du client. Ils préparent ensuite la mise en œuvre, adaptée aux médias, de leurs concepts de communication visuelle. Dans le cadre du développement et de la réalisation de leurs projets, les graphistes collaborent avec des spécialistes du domaine spécifique.

Principales compétences opérationnelles

- Les graphistes visualisent des messages, des informations et des éléments identitaires dans un vaste domaine d'activité.
- Ils élaborent des stratégies de communication pour des projets de communication visuelle et les mettent en œuvre. Ils conçoivent, créent et réalisent des médias imprimés, numériques, interactifs, animés et tridimensionnels. Pour ce faire, ils tiennent compte des tendances et des évolutions de l'environnement économique, culturel, social, écologique ou scientifique.
- Les graphistes recherchent et analysent les éléments de base leur permettant d'atteindre les objectifs du projet. Ils planifient, accompagnent et contrôlent le déroulement du projet.
- Ils utilisent leur esprit d'innovation et leur inventivité, leurs capacités conceptuelles ainsi que leurs compétences créatives et manuelles dans le but de réaliser les intentions de communication du client. Ce faisant, ils sont toujours à l'affût de nouvelles possibilités de mise en œuvre ciblées et concises.
- Dans le cadre du processus de conception, les graphistes développent des concepts de communication visuelle dans lesquels ils utilisent des images, la typographie, des logos, des couleurs, des pictogrammes, l'interaction, le concept d'animation et la conception tridimensionnelle. Ils veillent à l'interaction de ces éléments et les appliquent de manière ciblée et adaptée aux différents médias.

Exercice de la profession

Les graphistes développent une large gamme de produits tels que le corporate design, des produits imprimés, des médias numériques et interactifs, des concepts d'animation, des emballages, des espaces d'exposition et des stands de foire tout comme la conception et l'illustration didactiques. Ce faisant, ils sont capables de travailler avec des outils numériques et analogiques.

Outre les compétences linguistiques, la profession requiert le sens de l'esthétique, une volonté d'expérimentation, de la curiosité et une ouverture thématique. En outre, les graphistes disposent d'un esprit logique, de solides aptitudes conceptuelles et analytiques, d'une foule d'idées et sont ouverts aux innovations.

Lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets de communication visuelle, les graphistes travaillent aussi bien en équipe et en groupes de travail interdisciplinaires que de manière indépendante. Pour produire un travail de qualité, même sous la pression des délais, ils doivent disposer d'un talent d'organisation, d'une façon structurée et minutieuse de travailler et faire preuve d'endurance ainsi que d'une bonne résistance au stress. Les graphistes sont capables de penser et d'agir de manière interconnectée et systémique. Ils font en outre preuve d'ouverture d'esprit, de flexibilité et de clarté dans la communication avec les participants aux projets.

Pour les graphistes, l'observation constante des tendances et des évolutions dans les domaines économique, culturel, social, écologique ou scientifique et l'analyse du marché et de la concurrence sont primordiales. Une solide formation générale, un intérêt pour les nouveaux médias et les nouvelles technologies, une réflexion économique et la volonté de s'engager dans un apprentissage tout au long de la vie sont les conditions de base de la réussite professionnelle. Les graphistes documentent leur travail en créant et en mettant continuellement à jour leur propre portfolio. Ces éléments, ainsi que des conseils compétents et la satisfaction des intentions de communication des clients, constituent la base de l'acquisition de nouveaux mandats.

Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

Les graphistes véhiculent des contenus axés sur les groupes cibles qui, traités dans une optique de communication, peuvent être rapidement saisis et compris. Ils contribuent ainsi à la valorisation de leurs clients. En adaptant leurs projets de communication visuelle aux évolutions techniques et économiques ainsi qu'aux tendances culturelles et sociales, les graphistes contribuent de manière substantielle à la préservation du patrimoine culturel immatériel du graphisme suisse.

Les graphistes sont coresponsables de la manière dont notre monde est conçu. Dans leur travail, ils tiennent compte de la durabilité environnementale et sociale ainsi que du contexte culturel. Ils vérifient de ce fait la compatibilité de chaque projet avec l'environnement et le climat et, lorsqu'ils conseillent leurs clients, ils veillent à ce que la conception soit la plus respectueuse possible de l'environnement et de la société, et à ce que les méthodes de production et les matériaux utilisés préservent les ressources. Dans leur propre environnement de travail, ils gèrent les ressources de manière la plus responsable et durable possible et appliquent les normes et prescriptions légales en matière de protection de l'environnement, de sécurité au travail et de protection de la santé.

Culture générale

L'enseignement de la culture générale recouvre des compétences de base pour l'orientation dans le contexte de la vie personnelle et sociale ainsi que pour faire face aux défis privés et professionnels.

3.2. Aperçu des compétences

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles				
a	Organisation des projets et des processus de travail	a1: Planifier et communiquer les processus de travail relatifs aux projets de communication visuelle	a2: Coordonner la collaboration entre les participants aux projets de communication visuelle	a3: Définir les prestations à fournir, le temps nécessaire et les facteurs de coût externes	a4: Tenir compte du contexte culturel et des aspects de durabilité environnementale et sociale	a5: Finaliser les projets de communication visuelle
b	Recherche et analyse d'éléments de base pour les projets	b1: Analyser le briefing et l'adapter avec les clients	b2: Procéder aux recherches requises pour les projets de communication visuelle	b3: Traiter et analyser les résultats des recherches effectuées pour les projets de communication visuelle	b4: Vérifier la faisabilité et la pertinence des projets de communication visuelle	b5: Présenter les conclusions et les conditions de faisabilité aux clients et les argumenter
c	Elaboration des stratégies de communication	c1: Vérifier le contenu de l'intention de communication et le préciser si nécessaire	c2: Elaborer et décrire le caractère du message des projets de communication visuelle	c3: Définir les mesures et les canaux de communication ainsi que les médias des projets de communication visuelle		
d	Développement et transmission d'idées	d1: Générer des idées par le biais de méthodes de créativité	d2: Evaluer et sélectionner les idées sur la base de critères personnels	d3: Communiquer le potentiel d'un éventail d'idées aux participants au projet et aux clients		
e	Élaboration de concepts de communication visuelle	e1: Développer des concepts d'images	e2: Développer des concepts de couleurs	e3: Développer des concepts de typographie et de mise en page	e4: Développer des marques verbales et figuratives	e5: Développer des systèmes de caractères et de polices
		e6: Développer des concepts d'animation et de graphiques animés	e7: Développer des concepts pour l'utilisation de médias numériques interactifs	e8: Développer des concepts pour des espaces et des objets tridimensionnels	e9: Contrôler et coordonner les éléments de conception élaborés	
f	Mise en œuvre de concepts de communication visuelle	f1: Contrôler et adapter les concepts de communication visuelle	f2: Harmoniser les éléments de conception en fonction des médias utilisés	f3: Procéder à la conception détaillée des projets de communication visuelle	f4: Préparer les supports de production en fonction des médias utilisés	f5: Surveiller la production des médias des projets de communication visuelle et veiller au respect des directives
g	Transmission de contenus et de compétences	g1: Visualiser et présenter les projets de communication visuelle	g2: Préparer les projets de communication visuelle pour le portfolio	g3: Présenter le portfolio aux personnes intéressées en vue d'une transmission de compétences		

3.3. Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation à l'aide des objectifs évaluateurs déterminés à partir des compétences opérationnelles pour les deux lieux de formation. Outre les compétences opérationnelles, la formation professionnelle initiale englobe également l'enseignement de la culture générale conformément à l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

4. DOMAINES DE COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES, COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES ET OBJECTIFS ÉVALUATEURS PAR LIEU DE FORMATION

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les deux lieux de formation.

Domaine de compétences opérationnelles a: Organisation des projets et des processus de travail

Compétence opérationnelle a1: Planifier et communiquer les processus de travail relatifs aux projets de communication visuelle

Les graphistes planifient les étapes de travail des projets de communication visuelle. Ils définissent les phases nécessaires du projet et les communiquent au client. Ils coordonnent et administrent les processus du projet conformément aux spécifications du projet et vérifient en permanence, pendant la mise en œuvre, si les intentions de communication sont remplies et si les objectifs du projet sont atteints. Ils répondent de manière constructive à l'évolution des besoins ou aux nouvelles demandes et proposent, le cas échéant, d'autres solutions ou alternatives. Dans le même temps, ils montrent comment les changements affectent la planification et les coûts des projets. Pour éviter tout malentendu, ils consignent les modifications par écrit et en informent immédiatement tous les participants au projet.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
a1.1 saisissent au début du projet tous les besoins et idées pertinents du client, en fonction de la situation et des objectifs. Ils les consignent par écrit de manière complète et compréhensible; (C5)	a1.1 recueillent les principales informations nécessaires pour la planification du projet; (C5) a1.2 esquissent la manière de procéder en vue de clarifier les exigences du projet conformément aux spécifications; (C3) a1.3 définissent les principaux éléments sous la forme d'une documentation complète et compréhensible dans la perspective d'un entretien; (C2) a1.4 utilisent, en fonction de la situation, les moyens de communication verbaux et non verbaux lors d'un entretien; (C3) a1.5 identifient, grâce à leur écoute active et au questionnement, les besoins et les idées du client; (C5)
a1.6 définissent les objectifs du projet et établissent un cahier des charges sur cette base; (C5)	a1.6 expliquent les principaux critères pour l'établissement d'un cahier des charges et définissent les tâches qui en découlent; (C2) a1.7 définissent des objectifs mesurables pour les projets de communication visuelle; (C4)
a1.8 organisent les projets en tenant compte des valeurs, des visions, des lignes directrices et des objectifs stratégiques des clients; (C6)	a1.8 planifient de manière exemplaire la procédure stratégique des processus créatifs; (C6)
a1.9 déterminent les étapes de travail et les phases du projet sur la base des spécifications et établissent un calendrier détaillé; (C4)	a1.9 expliquent les étapes de travail des projets de communication visuelle et établissent le calendrier de manière compréhensible; (C3) a1.10 décrivent d'une manière techniquement correcte le mode de fonctionnement et les domaines d'utilisation des aides à la planification numériques et analogues les plus courantes; (C2)
a1.11 expliquent les objectifs, les méthodes et les priorités de la planification de projet, y intègrent les demandes de changement et l'adaptent en conséquence; (C5)	a1.11 expliquent à l'aide de leurs propres mots les objectifs et les méthodes de la planification de projet; (C2) a1.12 établissent une planification de projet exemplaire en vue de la réalisation des projets de communication visuelle; (C4)
a1.13 déterminent les règles de fond et de forme les plus importantes à appliquer pour sécuriser et garder la trace des résultats de travaux. (C4)	a1.13 expliquent les règles de fond et de forme les plus importantes à appliquer pour sécuriser et garder la trace des résultats de travaux. (C2)

Compétence opérationnelle a2: Coordonner la collaboration entre les participants aux projets de communication visuelle

Au début d'un projet, les graphistes évaluent s'il convient de faire appel à des spécialistes. En fonction des compétences requises, ils constituent une équipe de participants internes et/ou externes au projet. Ils planifient, régissent et coordonnent les différentes prestations et assurent ainsi une coopération optimale entre tous les intervenants durant toutes les phases du projet. Ce faisant, ils attachent de l'importance à une bonne culture d'équipe.

Objectifs évaluateurs Entreprise Les graphistes...	Objectifs évaluateurs Ecole Les graphistes...
a2.1 déterminent, sur la base des spécifications du projet, quelles sont les compétences requises pour la réalisation du projet; (C4)	a2.1 examinent les spécifications du projet sous l'angle des ressources, des exigences et des délais, évaluent la faisabilité et consignent leurs conclusions; (C4)
a2.2 déduisent, sur la base des spécifications du projet, les tâches qu'ils effectueront eux-mêmes; (C4)	
a2.3 déterminent le déroulement du travail et le temps nécessaire et sélectionnent les participants au projet adéquats sur la base des spécifications du projet; (C5)	a2.3 décrivent les bases de la gestion du temps et du projet; (C2)
a2.4 élaborent un plan du projet pour assurer un déroulement systématique des projets de communication visuelle; (C3)	a2.4 décrivent les champs professionnels des professions apparentées au domaine du graphisme et les distinguent du métier de graphiste; (C2)
	a2.5 décrivent les organisations du monde du travail responsables de la formation de graphiste et leur importance pour la branche; (C1)
	a2.6 dressent une vue d'ensemble des prestations propres et de tiers à effectuer dans le cadre des projets de communication visuelle. (C3)
a2.7 coordonnent la coopération des spécialistes internes et externes. (C5)	

Compétence opérationnelle a3: Définir les prestations à fournir, le temps nécessaire et les facteurs de coût externes

Les graphistes déterminent leurs propres prestations et définissent le temps nécessaire en fonction du budget. Pour les prestations externes et les coûts de production externes, ils se procurent les devis nécessaires et les expliquent au client. Ils respectent les contraintes budgétaires dans toutes les phases du projet et, au besoin, réagissent en conséquence. Les graphistes ont conscience d'autres facteurs de coût tels que les droits d'auteur, les droits d'utilisation et les licences.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
a3.1 présentent les prestations à fournir pour les différentes étapes de travail et les phases du projet dans une vue d'ensemble compréhensible; (C3)	a3.1 établissent une vue d'ensemble des prestations à fournir dans le cadre des projets de communication visuelle; (C3)
a3.2 déterminent le temps nécessaire pour les différentes étapes de travail; (C3)	a3.2 expliquent les facteurs de coût pour l'établissement d'un décompte d'honoraires; (C2) a3.3 sont capables, dans le cadre de projets d'exercice, d'expliquer de manière compréhensible comment les projets de communication visuelle tiennent compte des conditions économiques; (C3)
a3.4 comparent les devis obtenus auprès des fournisseurs, des entreprises de production et des participants externes au projet; (C4)	a3.4 expliquent les éléments les plus importants à prendre en compte pour demander des devis aux fournisseurs, aux entreprises de production et aux participants externes au projet; (C2) a3.5 expliquent une demande de devis en utilisant le vocabulaire technique correct; (C2)
a3.6 vérifient en fonction du budget le temps qu'ils consacrent eux-mêmes au projet. Si nécessaire, ils recueillent des feedbacks et procèdent aux ajustements appropriés; (C4)	a3.6 déterminent, dans le cadre d'un projet d'exercice, leurs propres besoins en temps en fonction du budget; (C3)
a3.7 respectent les exigences en matière de droits d'auteur, de droits d'utilisation et de licences. (C3)	a3.7 distinguent les droits d'auteur, les droits d'utilisation et les licences. (C4)

Compétence opérationnelle a4: Tenir compte du contexte culturel et des aspects de durabilité environnementale et sociale

Les graphistes tiennent compte de la durabilité environnementale et sociale ainsi que du contexte culturel dans le cadre de leur travail. Ils vérifient de ce fait la compatibilité de chaque projet avec l'environnement et le climat et veillent à ce que la conception soit aussi respectueuse de l'environnement et socialement acceptable que possible et à ce que les méthodes de production et les matériaux utilisés préservent les ressources. Dans leur propre environnement de travail, ils gèrent les ressources de manière aussi responsable et durable que possible et veillent aux aspects liés à la santé dans le processus de travail.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
a4.1 justifient de manière compréhensible l'impact social, culturel et sociétal des contenus et des messages visuels qu'ils ont choisis; (C6)	a4.1 analysent l'impact social, culturel et sociétal de la communication visuelle; (C4) a4.2 attribuent les contenus et les messages visuels choisis au contexte historique des arts et de la culture; (C4)
a4.3 analysent, dans le cadre du processus de travail, leurs projets du point de vue de la compatibilité avec l'environnement et le climat ainsi que des aspects liés à la santé et en déduisent les mesures appropriées; (C5)	a4.3 examinent, dans le cadre d'exercices, le concept de communication visuelle sous l'angle de sa compatibilité avec l'environnement et le climat; (C4) a4.4 décrivent les certifications les plus courantes dans la branche ainsi que les critères à remplir; (C2) a4.5 expliquent les aspects liés à la santé dans le cadre du processus de travail; (C2)
a4.6 proposent à leurs clients une conception respectueuse de l'environnement et socialement acceptable ainsi que des méthodes de production et des matériaux préservant les ressources; (C5)	a4.6 examinent, dans le cadre d'exercices, des projets en vue d'une conception respectueuse de l'environnement et socialement acceptable ainsi que de l'emploi de méthodes de production et de matériaux préservant les ressources; (C4) a4.7 énumèrent les principales influences sur l'environnement qui interviennent dans le cadre de la réalisation des projets de communication visuelle. (C1)
a4.8 définissent les critères de sélection des partenaires et des fournisseurs sur la base d'aspects écologiques et sociaux; (C5)	
a4.9 utilisent, dans le cadre de leurs propres activités, des ressources naturelles et des substances nocives pour l'environnement de manière aussi parcimonieuse que possible. (C3)	

Compétence opérationnelle a5: Finaliser les projets de communication visuelle

Au terme d'un mandat, les graphistes s'assurent qu'il a été exécuté conformément aux accords conclus. Ils effectuent un débriefing pour analyser les processus de travail et, au besoin, les adaptent aux futurs projets. Les graphistes archivent et sauvegardent systématiquement les fichiers de travail pour en assurer la disponibilité.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

a5.1 vérifient les résultats des prestations de toutes les personnes impliquées dans la réalisation du projet et les comparent aux spécifications du client; (C4)

a5.2 analysent la planification et la réalisation du projet et identifient le potentiel d'amélioration de futurs projets; (C5)

a5.3 établissent une documentation complète du projet; (C3)

a5.4 classent, sauvegardent et archivent les documents de manière systématique et compréhensible. (C2)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

a5.1 analysent l'atteinte des objectifs spécifiés lors de la réalisation d'un projet modèle; (C4)

a5.4 décrivent les bases de l'archivage et archivent les fichiers numériques après la réalisation d'un projet modèle en utilisant des désignations logiques des fichiers. (C2)

Domaine de compétences opérationnelles b: Recherche et analyse d'éléments de base pour les projets

Compétence opérationnelle b1: Analyser le briefing et l'adapter avec les clients

Au début du projet, les graphistes prennent connaissance du briefing fourni par le client. Ils vérifient si celui-ci est complet et clair en ce qui concerne les objectifs du projet. Toute information peu claire ou manquante est clarifiée avec le client et complétée si nécessaire. Si aucun briefing n'est disponible au début du projet, il est préparé de manière indépendante ou avec le client. Pour un briefing optimal, les graphistes obtiennent la confirmation finale du client.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
b1.1 analysent si le contenu du briefing est complet et compréhensible; (C4)	b1.1 expliquent les composants et la structure d'un briefing; (C2)
b1.2 analysent le briefing sous l'angle des objectifs du projet; (C4)	b1.2 analysent un briefing modèle sous l'angle des objectifs du projet; (C4)
b1.3 en cas d'absence de briefing, établissent un tel briefing de manière indépendante ou en collaboration avec le client; (C5)	b1.3 élaborent des briefings pour des exercices. (C3)
b1.4 discutent du briefing avec le client en fonction de la situation et consignent les résultats par écrit de manière compréhensible; (C4)	
b1.5 adaptent le briefing en fonction des clarifications préalables et recueillent la confirmation du client. (C4)	

Compétence opérationnelle b2: Procéder aux recherches requises pour les projets de communication visuelle

Les graphistes définissent les sources d'inspiration pertinentes pour leurs recherches en vue des projets de communication visuelle. Pour ce faire, ils s'appuient sur leurs connaissances dans les domaines de l'histoire de la culture, de l'art, du design et de la communication. Ils déterminent les méthodes et les outils appropriés à cet effet et les utilisent de manière ciblée. Ils consignent en permanence les résultats de leurs recherches sous une forme appropriée et les classent de manière claire et judicieusement structurée.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

- b2.1 définissent les thèmes centraux et les domaines connexes ainsi que les sources d'inspiration en rapport avec le projet; (C5)
- b2.4 déterminent les méthodes et les sources de recherche appropriées; (C4)
- b2.7 établissent une liste de matériel sur la base des recherches préalables; (C3)
- b2.8 élaborent une structure de classement judicieuse pour les informations collectées et les classent de manière claire. (C3)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

- b2.1 énumèrent les étapes les plus importantes de l'histoire de la culture, de l'art et du design en utilisant les termes techniques corrects; (C1)
- b2.2 expliquent le développement de la communication visuelle à l'aide d'exemples; (C2)
- b2.3 utilisent de manière ciblée les méthodes et instruments les plus importants pour l'obtention d'informations et justifient leur choix par rapport au projet; (C4)
- b2.4 déterminent les thèmes et les objectifs d'une recherche exemplaire et justifient leur choix; (C5)
- b2.5 vérifient les sources et évaluent leur qualité; (C4)
- b2.6 nomment correctement les sources; (C1)
- b2.7 documentent les résultats de la recherche de manière compréhensible et en tirent des conclusions pour la concrétisation du projet. (C4)

Compétence opérationnelle b3: Traiter et analyser les résultats des recherches effectuées pour les projets de communication visuelle

Les graphistes préparent les résultats de la recherche sous une forme claire. Ils examinent ces résultats au regard des objectifs du projet. Ce faisant, ils établissent des comparaisons et des délimitations et évaluent le potentiel de créativité par rapport au travail de conception graphique. Dans une analyse finale, ils procèdent à une pondération sous l'angle du contenu et de la conception et déterminent les informations pertinentes pour le projet.

Objectifs évaluateurs Entreprise Les graphistes...	Objectifs évaluateurs Ecole Les graphistes...
b3.1 examinent les résultats de la recherche en termes de pertinence, de potentiel et des possibilités d'utilisation des contenus ainsi que sous l'angle de la conception; (C4)	b3.1 examinent, dans le cadre d'exercices, les résultats de la recherche en termes de pertinence, de potentiel et des possibilités d'utilisation des contenus ainsi que sous l'angle de la conception; (C4)
b3.2 évaluent les résultats de la recherche et procèdent à leur pondération; (C6)	b3.2 expliquent les principaux outils d'analyse et les utilisent de manière appropriée dans le cadre d'exercices, notamment en ce qui concerne l'analyse des tendances, de la concurrence, du marché et des groupes cibles; (C3)
b3.3 évaluent la qualité des résultats de la recherche par rapport aux objectifs du projet; (C6)	b3.3 évaluent, dans le cadre d'exercices, la qualité des résultats de la recherche par rapport aux objectifs du projet; (C6)
b3.4 préparent l'analyse de manière systématique et claire. (C3)	b3.4 structurent les informations de manière judicieuse et compréhensible. (C4)

Compétence opérationnelle b4: Vérifier la faisabilité et la pertinence des projets de communication visuelle

A partir des informations obtenues par l'analyse, les graphistes tirent des conclusions judicieuses pour les objectifs définis pour leurs projets. Ils vérifient la faisabilité et l'adéquation des projets de communication visuelle. Les résultats de cet examen constituent des solutions réalisables et ciblées pour une communication orientée vers les groupes cibles.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

- b4.1 définissent des critères de sélection pour l'examen des objectifs des projets; (C6)
- b4.2 utilisent les critères définis pour examiner de manière critique les résultats de l'analyse; (C6)
- b4.3 tirent de l'analyse des conclusions concises pour les objectifs des projets; (C5)
- b4.4 définissent des stratégies et des solutions réalisables pour les projets de communication visuelle; (C5)
- b4.5 vérifient si les solutions envisagées pour la communication sont adaptées aux groupes cibles et si les objectifs des projets sont atteints. (C6)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

- b4.1 définissent des critères pour vérifier l'atteinte des objectifs dans le cadre d'exercices et appliquent ces critères de façon judicieuse; (C6)
- b4.2 utilisent les critères pour vérifier l'analyse dans le cadre d'exercices; (C6)
- b4.3 dans le cadre d'exercices, tirent de l'analyse des conclusions concises pour les objectifs des projets; (C4)
- b4.4 élaborent des stratégies et des solutions réalisables dans le cadre d'exercices. (C5)

Compétence opérationnelle b5: Présenter les conclusions et les conditions de faisabilité aux clients et les argumenter

Les graphistes récapitulent les conclusions de leur analyse dans une documentation. Ils la conçoivent sous une forme médiatique adéquate, de manière claire, structurée et précise. Ils communiquent ces conclusions au client et recueillent son approbation finale.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

b5.1 présentent les conclusions de leur analyse dans une documentation de manière claire et compréhensible; (C6)

b5.3 conçoivent la documentation de manière adaptée aux médias et la communiquent aux clients de façon compréhensible et en tenant compte des groupes cibles. (C3)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

b5.1 expliquent les éléments et la structure d'une documentation; (C2)

b5.2 établissent une documentation sur la base de leurs recherches et des conclusions de l'analyse; (C5)

b5.3 élaborent une documentation de manière claire et compréhensible. (C4)

Domaine de compétences opérationnelles c:

Elaboration des stratégies de communication

Compétence opérationnelle c1:

Vérifier le contenu de l'intention de communication et le préciser si nécessaire

Les graphistes déterminent si un message existe déjà, s'il doit être précisé ou s'il doit encore être défini. Sur la base des objectifs des projets et des conclusions tirées de l'analyse, ils examinent les intentions de communication des projets de communication visuelle et des groupes cibles. Ils enregistrent les résultats à l'aide de croquis et de notes.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

- c1.1 vérifient si les intentions de communication ont déjà été définies sous la forme d'un message; au besoin, ils définissent ces objectifs; (C5)
- c1.4 définissent le caractère du message sur la base des objectifs des projets et formulent les intentions de communication de manière compréhensible; (C5)
- c1.5 élaborent de premières idées à l'aide de croquis pour le rendu visuel du message; (C5)
- c1.6 formulent de manière compréhensible les objectifs de la communication visuelle des projets sur la base des spécifications des projets. (C5)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

- c1.1 décrivent les éléments d'un message; (C2)
- c1.2 justifient le message sous l'angle du public cible; (C4)
- c1.3 appliquent les bases de la communication, de la sémiotique et de la théorie des médias; (C3)
- c1.4 citent les méthodes permettant de déduire et de saisir les éléments clés d'un message. (C2)

Compétence opérationnelle c2: Elaborer et décrire le caractère du message des projets de communication visuelle

Les graphistes développent des approches créatives pour le rendu visuel du message. Pendant cette phase, ils impliquent le client de manière active. Les graphistes décrivent le caractère du message en mots et au moyen de représentations visuelles compréhensibles et pertinentes.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

c2.1 choisissent des approches créatives et vérifient leur pertinence par rapport au message à faire passer; (C3)

c2.3 évaluent si les approches visuelles retenues correspondent aux objectifs du projet et, au besoin, les adaptent; (C6)

c2.4 établissent un moodboard qui représente les intentions de communication de manière visuelle et évocatrice; (C4)

c2.6 évaluent le moodboard dans le cadre d'échanges avec le client et consignent les résultats par écrit. (C4)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

c2.1 développent plusieurs approches créatives dans le cadre d'exercices; (C5)

c2.2 choisissent des approches créatives dans le cadre d'exercices et vérifient leur pertinence par rapport au message à faire passer; (C5)

c2.3 analysent dans le cadre d'exercices les approches créatives et vérifient leur pertinence par rapport aux intentions de communication; (C6)

c2.4 décrivent le rôle, les formes et les effets de moodboards ainsi que les éléments qui les composent; (C2)

c2.5 utilisent les moodboards pour décrire et visualiser des approches créatives; (C3)

c2.6 comparent différents moodboards et consignent les conclusions. (C6)

Compétence opérationnelle c3: Définir les mesures et les canaux de communication ainsi que les médias des projets de communication visuelle

Les graphistes élaborent une stratégie de communication adaptée en tenant compte des objectifs du projet et du message visé. À cette fin, ils définissent les canaux de communication appropriés et les médias adaptés à la cible. Ils justifient le choix des mesures.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
c3.1 élaborent une stratégie de communication appropriée en tenant compte des objectifs du projet, du message visé et de l'approche visuelle; (C5)	c3.1 citent les bases de la publicité, du marketing et de la communication; (C2) c3.2 appliquent les bases de la publicité, du marketing et de la communication dans le cadre d'exercices; (C3) c3.3 élaborent dans le cadre d'exercices une stratégie de communication appropriée en tenant compte des objectifs du projet, du message visé et de l'approche visuelle; (C3)
c3.4 définissent les canaux de communication appropriés pour leur stratégie de communication; (C5)	c3.4 définissent, dans le cadre d'exercices, les canaux de communication appropriés pour la stratégie de communication; (C5)
c3.5 évaluent le choix des canaux de communication et des différents médias au regard des conditions cadres du projet et consignent les résultats par écrit; (C6)	c3.5 établissent un catalogue de critères pour l'évaluation des mesures de communication, des canaux de communication et des médias; (C5)
c3.6 préparent un argumentaire et justifient de manière compréhensible le choix des mesures et des canaux de communication ainsi que des médias; (C6)	c3.6 forment des arguments cohérents et convaincants pour les décisions relatives à la conception et au graphisme; (C5) c3.7 élaborent un ensemble d'arguments dans le cadre d'exercices et justifient de manière compréhensible le choix des mesures et des canaux de communication ainsi que des médias; (C6)
c3.8 transmettent de manière appropriée la stratégie de communication au client; (C3)	c3.8 documentent dans le cadre d'exercices la stratégie de communication à l'aide de moyens appropriés. (C3)
c3.9 recueillent les réactions du client et adaptent la stratégie de communication si nécessaire. (C4)	

Domaine de compétences opérationnelles d:

Développement et transmission d'idées

Compétence opérationnelle d1: Générer des idées par le biais de méthodes de créativité

Les graphistes trouvent et développent des idées de contenu et de concepts visant à réaliser la stratégie de communication. Dans ce processus, ils appliquent des méthodes de créativité appropriées à chaque cas pour obtenir le plus large éventail possible d'idées. Pour ce faire, ils utilisent leur intuition, leur curiosité et leurs connaissances sociales et culturelles. Ils consignent toutes les idées sous une forme appropriée.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

d1.1 développent, en tenant compte des objectifs du projet, une grande variété d'idées pour les contenus et les concepts; (C4)

d1.6 consignent les idées des contenus et des concepts à l'aide de notes, de croquis et d'autres moyens appropriés. (C3)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

d1.1 décrivent les avantages et les inconvénients des différentes méthodes de créativité et les sélectionnent en fonction des effets visés; (C4)

d1.2 définissent des stratégies en vue de générer des idées appropriées pour des projets de communication visuelle; pour ce faire, ils intègrent des considérations sociales, culturelles et d'histoire de l'art ainsi que des sources d'inspiration; (C5)

d1.3 analysent le processus de recherche d'idées à l'aide de bases théoriques; (C3)

d1.4 appliquent, dans le cadre d'exercices, des méthodes de créativité lors du processus de génération d'idées; (C3)

d1.5 développent de manière méthodique une variété d'idées dans le cadre d'exercices; (C4)

d1.6 consignent, dans le cadre d'exercices, les idées à l'aide de notes, de croquis et d'autres moyens appropriés. (C3)

Compétence opérationnelle d2: Evaluer et sélectionner les idées sur la base de critères personnels

Les graphistes formulent des critères pour vérifier la qualité du choix d'idées en termes de communication et de conception graphique. Ils utilisent des méthodes appropriées pour sélectionner, comparer, combiner ou rejeter des idées. Ils vérifient l'originalité, l'innovation et la pertinence des idées. Ce processus et les résultats sont documentés continuellement de manière compréhensible.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
d2.1 établissent un catalogue de critères pour évaluer le choix d'idées sur la base des objectifs du projet, des conclusions tirées de l'analyse, de la stratégie de communication élaborée et de leurs connaissances dans le domaine social et culturel; (C5)	d2.1 expliquent le but de l'évaluation et de la sélection systématiques des idées; (C2) d2.2 sur la base de l'énoncé du projet d'exercice, élaborent un catalogue modèle de critères pour évaluer les résultats d'une vaste recherche d'idées; (C6)
d2.3 évaluent le choix d'idées sur la base du catalogue de critères établi au préalable et procèdent à une sélection d'idées appropriées; (C5)	d2.3 sélectionnent plusieurs idées sur la base du catalogue modèle de critères et développent ces idées en examinant des variantes, des modifications et des combinaisons ainsi qu'en réexaminant, en écartant ou en approfondissant des idées; (C5) d2.4 utilisent des croquis, des ébauches, des variantes et des moodboards pour documenter le processus d'évaluation et de sélection des idées; (C3) d2.5 catégorisent la collection d'idées pour le projet d'exercice en utilisant le catalogue de critères et sélectionnent les idées appropriées; (C5)
d2.6 développent davantage les idées sélectionnées en examinant les variantes, les modifications et les combinaisons, en réexaminant les idées, en les rejetant ou en les explorant davantage. Pour ce faire, ils appliquent des méthodes de créativité appropriées; (C5)	d2.6 développent des idées sélectionnées en fonction des spécifications du projet d'exercice et appliquent des méthodes de créativité appropriées dans le cadre du processus d'évaluation et de sélection des idées; (C5)
d2.7 enregistrent, intégralement et de manière compréhensible, les résultats du processus d'évaluation et de sélection des idées. (C3)	d2.7 établissent une documentation sur le processus d'évaluation et de sélection des idées dans le cadre du projet d'exercice. (C3)

Compétence opérationnelle d3: Communiquer le potentiel d'un éventail d'idées aux participants au projet et aux clients

Les graphistes utilisent les spécifications et les conditions cadres du projet de communication visuelle pour décider des idées à présenter. Ils sont capables de décrire de manière cohérente et compréhensible la qualité des idées choisies par rapport à la stratégie de communication. Ils mettent en scène les idées de manière judicieuse et pertinente sous une forme appropriée et comparable et les communiquent en tenant compte du public cible avec des arguments convaincants.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

- d3.1 formulent des critères et des arguments pour présenter la sélection d'idées; (C4)
- d3.2 choisissent les médias et les moyens de communication appropriés pour communiquer de manière compréhensible le potentiel des idées qu'ils ont développées; (C3)
- d3.3 présentent leur sélection d'idées aux participants au projet et aux clients en utilisant des arguments cohérents et convaincants et des modes de présentation appropriés. (C3)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

- d3.1 formulent des critères et des arguments pour présenter le choix d'idées dans le cadre d'exercices; (C4)
- d3.2 dans le cadre d'exercices, choisissent les médias et les moyens de communication appropriés pour transmettre de manière compréhensible le potentiel des idées à présenter; (C3)
- d3.3 présentent leur choix d'idées dans le cadre d'exercices en utilisant des arguments cohérents et convaincants et des modes de présentations appropriés. (C3)

Domaine de compétences opérationnelles e: Élaboration de concepts de communication visuelle

Compétence opérationnelle e1: Développer des concepts d'images

Les graphistes développent un concept d'image approprié sur la base de la stratégie de communication. Pour ce faire, ils font la distinction entre les règles fondamentales du langage visuel (key visual) et l'utilisation situationnelle des images. Ils examinent différentes approches de communication visuelle et les consignent. Sur la base de leurs conclusions, ils décident comment mettre en œuvre le concept d'image. Ils utilisent des techniques photographiques, illustratives ou de dessin. Ce faisant, ils tiennent toujours compte des exigences spécifiques aux médias. Ils formulent un briefing clair pour le recours à des spécialistes.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
e1.1 déterminent sur la base de la stratégie de communication les besoins en images pour un mandat donné, développent différentes variantes d'utilisation des images et esquissent des idées d'images; (C4)	e1.1 développent, dans le cadre d'exercices, différentes idées pour l'utilisation d'images et esquissent des idées d'images; (C3)
e1.2 expérimentent différents langages visuels et déterminent le langage visuel approprié; (C4)	e1.2 décrivent différentes techniques de peinture et de dessin; (C2) e1.3 décrivent les fonctions de base d'un logiciel de traitement d'images; (C2) e1.4 développent un langage visuel approprié et un concept d'images dans le cadre d'exercices; (C5)
e1.5 définissent les types d'images requis, tels que des photographies, des images documentaires ou des infographies; (C3)	e1.5 décrivent les moyens de création d'images photographiques; (C2) e1.6 créent de manière autonome un projet photographique sur un sujet donné en tenant compte des bases techniques; (C5) e1.7 expliquent les bases techniques de la photographie ainsi que les règles les plus courantes de la composition et de la conception d'images; (C2) e1.8 expérimentent différents langages visuels dans le cadre d'exercices; (C3) e1.9 déterminent dans le cadre d'exercices différents types d'images et domaines d'utilisation des images; (C4)
e1.10 créent des illustrations, des photographies, des infographies et des dessins ainsi que leurs propres images de manière exemplaire. Au besoin, ils sélectionnent du matériel visuel existant susceptible de convenir; (C3)	e1.10 élaborent dans le cadre d'exercices des croquis expressifs ainsi que des illustrations indépendantes; (C3) e1.11 utilisent les fonctions de base d'un logiciel de traitement d'images; (C3) e1.12 appliquent les fonctions de base des graphiques vectoriels; (C3)
e1.13 élaborent un briefing en vue de la production externe du matériel visuel requis. (C3)	e1.13 élaborent à titre d'exemple un briefing en vue de la production externe du matériel visuel requis. (C3)

Compétence opérationnelle e2: Développer des concepts de couleurs

Les graphistes élaborent un concept de couleur adéquat sur la base de la stratégie de communication. Ils examinent différentes approches dans le domaine de la couleur et consignent leurs conclusions. Ce faisant, ils tiennent compte des exigences propres aux différents médias. Ils appliquent correctement les règles les plus courantes de la théorie des couleurs en termes d'esthétique du design et sous l'angle psychoculturel ainsi que des techniques médiatiques.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

- e2.1 analysent l'utilisation des couleurs en fonction de l'objectif du projet et des moyens de communication et consignent leurs conclusions; (C4)
- e2.2 expérimentent avec les couleurs et les tons de couleurs en fonction de leur impact visuel et contextuel. Ce faisant, ils appliquent les règles les plus courantes de la théorie des couleurs en fonction des projets et des médias; (C4)
- e2.6 choisissent les couleurs appropriées pour un projet de communication visuelle donné et justifient leur décision par des arguments cohérents, en les illustrant avec des échantillons de couleurs appropriés; (C6)
- e2.7 font correspondre les couleurs, développent au besoin d'autres variations de couleurs et établissent une hiérarchie. (C5)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

- e2.1 décrivent la signification d'une couleur donnée en termes d'impact visuel et contextuel; (C2)
- e2.2 expliquent les principales règles de la théorie des couleurs et les caractéristiques des différents systèmes de couleurs ainsi que leurs domaines d'utilisation; (C2)
- e2.3 appliquent correctement, dans le cadre d'exercices, les principales règles de la théorie des couleurs ainsi que les systèmes de couleurs; (C3)
- 2.4 développent, dans le cadre d'exercices, des concepts de couleur et les expliquent en utilisant les termes techniques appropriés; (C3)
- e2.5 créent, dans le cadre d'exercices, des modèles pour différents processus d'impression et les comparent avec les résultats imprimés; (C3)
- e2.6 élaborent des critères pour sélectionner les couleurs appropriées dans le cadre d'un exercice. (C5)

Compétence opérationnelle e3: Développer des concepts de typographie et de mise en page

Les graphistes élaborent un concept de typographie et de mise en page adéquat sur la base de la stratégie de communication. Ils développent plusieurs approches de communication visuelle en structurant et en mettant en scène le contenu à l'aide de la typographie et en concevant différentes mises en page à partir de ces éléments. Ce faisant, ils tiennent compte des exigences propres à chaque média. Ils consignent leurs conclusions et simulent des applications possibles dans divers médias. Les graphistes utilisent les polices d'écriture de manière à ce qu'elles répondent aux exigences de communication du projet de communication visuelle. Ils vérifient la disponibilité, les conditions de licence et l'applicabilité technique avant d'intégrer les polices dans un projet.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
e3.1 déterminent, en fonction de la stratégie de communication, les besoins en termes de police d'écriture du projet; (C4)	e3.1 déterminent, dans le cadre d'exercices, les besoins en termes de police d'écriture; (C4)
e3.2 développent différentes propositions de conception pour l'utilisation des polices d'écriture et pour la mise en page. Dans leur travail de conception, ils tiennent compte des règles typographiques; (C5)	e3.2 expliquent les fonctions requises des logiciels de mise en page; (C2) e3.3 utilisent les polices d'écriture dans le cadre d'exercices selon les exigences en termes de communication visuelle et en fonction des exigences techniques du média sélectionné; (C3)
e3.4 choisissent les polices d'écriture appropriées sur la base des intentions de communication du projet; (C6)	e3.4 utilisent correctement la terminologie technique de la composition et de la typographie dans le cadre d'exercices; (C3)
e3.5 étudient et modulent différentes formes de mise en scène typographique en fonction de l'objectif du projet; (C5)	e3.5 distinguent diverses formes de mise en scène et utilisent celles-ci dans le cadre d'exercices; (C3)
e3.6 appliquent correctement les aspects linguistiques et de contenu des textes lors des travaux typographiques; (C3)	e3.6 dans le cadre d'exercices, appliquent correctement les aspects linguistiques et de contenu des textes lors des travaux typographiques; (C3)
e3.7 développent pour leurs mises en page, des formats adéquats ainsi que des miroirs de page ou des grilles appropriés et structurent les contenus à l'aide de moyens typographiques; (C4)	e3.7 utilisent correctement diverses formes de structuration typographique dans le cadre d'exercices; (C3) e3.8 développent des miroirs de page ou des grilles selon les règles typographiques et justifient les éventuels écarts de manière cohérente; (C3) e3.9 utilisent toutes les fonctions des logiciels de mise en page; (C3)
e3.10 utilisent la typographie en tenant compte des bases juridiques; (C3)	e3.10 expliquent les critères de sélection des polices d'écriture ainsi que leurs aspects juridiques; (C2)
e3.11 choisissent les polices d'écriture en tenant compte de l'application technique par rapport au média prévu. (C4)	e3.11 utilisent pour le mode d'application retenu des programmes, des normes et des formats appropriés. (C4)

Compétence opérationnelle e4: Développer des marques verbales et figuratives

Sur la base de la stratégie de communication, les graphistes développent des marques figuratives et verbales/figuratives expressives. Après avoir examiné, sur le plan du contenu et de la forme, les thèmes pertinents pour les marques verbales et figuratives, ils élaborent de premiers projets de communication visuelle et les modulent. Ils harmonisent leurs projets avec les autres éléments de la communication visuelle et simulent les applications possibles. Ils définissent les formes et les couleurs en tenant compte des exigences propres aux médias.

Objectifs évaluateurs Entreprise Les graphistes...	Objectifs évaluateurs Ecole Les graphistes...
e4.1 combinent des signes, des symboles et des polices d'écriture appropriés qui favorisent la réalisation de l'objectif du projet en termes de contenu; (C5)	e4.1 examinent la signification du contenu de divers signes et symboles dans le contexte historique et actuel; (C4)
e4.2 examinent les corrélations qui apparaissent lorsque des signes, des images, des polices d'écriture et des couleurs sont juxtaposés et consignent leurs résultats sous une forme appropriée; (C4)	e4.2 expliquent la notion de sémiotique avec ses trois domaines (les signes en tant que tels, leur organisation en systèmes, leur contexte); (C2) e4.3 comparent la signification sémiotique des signes et des symboles; (C4) e4.4 étudient, à partir d'exemples, les relations qui apparaissent lorsque des signes, des images, des caractères et des couleurs sont juxtaposés; (C4)
e4.5 esquissent des signes, des marques verbales et figuratives sur la base de leur étude du contenu; (C5)	e4.5 dans le cadre d'exercices, esquissent, des signes, des marques verbales et figuratives en lien avec l'étude de leur contenu; (C5)
e4.6 condensent des thèmes et des contenus afin de les abstraire dans la présentation; (C4)	e4.6 dans le cadre d'exercices, condensent des thèmes et des contenus afin de les abstraire dans la présentation; (C4)
e4.7 comparent plusieurs approches de conception concrètes sur la base d'une sélection d'esquisses d'idées appropriées et développent à partir de celles-ci des signes adéquats. (C5)	e4.7 dans le cadre d'exercices, sélectionnent parmi un choix d'esquisses d'idées celles qui sont le plus appropriées afin d'expérimenter des approches de conception concrètes. (C4)

Compétence opérationnelle e5: Développer des systèmes de caractères et de polices

Sur la base de la stratégie de communication, les graphistes développent des systèmes de caractères et de polices. Ils esquissent des solutions envisageables et vérifient la concision visuelle et la compréhensibilité des projets. Ils modulent et définissent les détails formels et complètent le système de signes ou de polices. À l'aide de modèles, de maquettes et d'applications appropriés, ils visualisent la réalisation concrète dans la perspective des mesures et des médias demandés. Pendant la phase de développement, les graphistes tiennent compte des différentes exigences techniques. Si nécessaire, ils consultent des spécialistes.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

e5.1 projettent et dessinent des polices d'écriture sur la base de critères formels et fonctionnels; (C3)

e5.8 analysent des projets et complètent au besoin les systèmes de caractères et de polices existants; (C5)

e5.9 visualisent sur des maquettes, des prototypes ou à l'aide de mockups l'utilisation de caractères ou de systèmes de caractères; (C3)

e5.10 créent, de manière autonome ou en collaboration avec des spécialistes, des modèles techniquement et formellement appropriés pour l'utilisation de systèmes de caractères et de polices existants; (C5)

e5.11 élaborent des pictogrammes dans un langage des signes autonome et pertinent. (C5)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

e5.1 appliquent de manière compétente les règles typographiques dans le cadre d'exercices; (C3)

e5.2 appliquent, dans le cadre du travail de conception, les règles les plus courantes de l'étude des formes; (C3)

e5.3 développent, à partir d'exemples, de nouvelles polices d'écriture en tenant compte des règles de l'étude des formes ainsi que de la signification traditionnelle des caractères; (C5)

e5.4 expliquent le développement des polices d'écriture en utilisant les termes techniques corrects; (C2)

e5.5 expliquent le développement de la typographie sur la base d'exemples donnés; (C2)

e5.6 procèdent à un classement des polices d'écriture de manière techniquement correcte; (C1)

e5.7 expliquent les règles de base de la construction de caractères à l'aide d'esquisses; (C2)

e5.8 développent des caractères individuels selon les règles définies; (C4)

e5.11 élaborent, dans le cadre d'exercices, des pictogrammes dans un langage des signes autonome et pertinent. (C5)

Compétence opérationnelle e6: Développer des concepts d'animation et de graphiques animés

Sur la base de la stratégie de communication, les graphistes développent des applications pour l'image animée et les séquences audiovisuelles. Ils esquissent des idées pour le déroulement et l'interaction des images, du texte et du son. Ils enregistrent les résultats dans un storyboard. Ils recherchent un style d'animation approprié, adaptent les éléments de conception existants et, au besoin, créent des prototypes. Les graphistes procèdent aux clarifications techniques nécessaires et échangent des informations avec les participants au projet. Si nécessaire, ils collaborent avec des spécialistes.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
e6.1 élaborent des animations et des séquences audiovisuelles; (C5)	e6.1 décrivent toutes les fonctions requises des logiciels de graphiques animés; (C2)
	e6.2 conçoivent des produits d'animation et de graphiques animés dans le cadre d'exercices; (C5)
	e6.3 appliquent les outils dramaturgiques de l'animation et des graphiques animés dans le cadre d'exercices, en fonction des objectifs; (C3)
e6.4 déterminent les moyens appropriés pour illustrer efficacement la dramaturgie envisagée sur la base de leurs idées de conception et leurs ébauches; (C4)	e6.4 esquissent leurs idées de conception et leurs ébauches dans le cadre d'exercices sur la base de dessins, d'illustrations et de photographies; (C3)
e6.5 élaborent un storyboard à l'aide de dessins, d'illustrations et de photographies; (C3)	e6.5 dans le cadre d'exercices, élaborent un storyboard à l'aide de dessins, d'illustrations et de photographies; (C3)
e6.6 réalisent des animations, spots, affiches animées et logos simples; (C3)	e6.6 dans le cadre d'exercices, réalisent, à l'aide de leurs storyboards, des animations et des séquences audiovisuelles simples; (C4)
e6.7 élaborent des animations et des films exemplaires pour des animations et des films complexes réalisés par des spécialistes; (C5)	e6.7 dans le cadre d'exercices, déterminent pour quelles tâches spécialisées il y a lieu de faire appel à des spécialistes. (C4)
e6.8 élaborent des briefings compréhensibles en vue de la réalisation en utilisant des textes, croquis et storyboards appropriés ainsi que leurs propres animations exemplaires. (C4)	

Compétence opérationnelle e7: Développer des concepts pour l'utilisation de médias numériques interactifs

Sur la base de la stratégie de communication, les graphistes développent des applications pour les médias numériques interactifs. Ils conçoivent et réalisent l'interface utilisateur pour les médias sur écran et favorisent ainsi les expériences des utilisateurs. Ils développent, de manière indépendante ou en collaboration avec des spécialistes, une structure dramaturgique adaptée à différents équipements terminaux. Pour ce faire, ils procèdent aux clarifications techniques requises et, si nécessaire, créent des prototypes.

Objectifs évaluateurs Entreprise Les graphistes...	Objectifs évaluateurs Ecole Les graphistes...
e7.1 créent les bases d'expériences interactives pour les utilisateurs (look and feel) selon les spécifications du projet; (C5)	e7.1 décrivent de manière techniquement correcte les principales conditions cadres permettant de concevoir des médias numériques; (C2) e7.2 décrivent toutes les fonctions requises d'un logiciel pour la conception d'interfaces utilisateur graphiques; (C2) e7.3 examinent la possibilité d'utiliser des médias interactifs dans le cadre d'exercices; (C4)
e7.4 visualisent les éléments structurels, de navigation et de design de manière appropriée aux médias pour assurer l'orientation, le guidage de lecture et des incitations à l'action dans des applications interactives; (C5)	e7.4 conçoivent des applications interactives dans le cadre d'exercices; (C4)
e7.5 créent des prototypes situationnels pour des applications interactives; (C3)	e7.5 élaborent, dans le cadre d'exercices, des prototypes pour des applications interactives; (C3)
e7.6 analysent les feedbacks et les tests et utilisent les résultats pour améliorer continuellement le développement du produit. (C4)	e7.6 dans le cadre d'exercices, intègrent dans le développement de produits les conclusions tirées des feedbacks et des tests. (C4)

Compétence opérationnelle e8: Développer des concepts pour des espaces et des objets tridimensionnels

Sur la base de la stratégie de communication, les graphistes développent des emballages, des conceptions spatiales, des espaces d'exposition et des systèmes de guidage. Ils apportent les clarifications techniques requises et créent des prototypes si nécessaire. Ils décident des tâches pour lesquelles ils font appel à des spécialistes ou acquièrent des connaissances spécialisées

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
e8.1 conçoivent des objets et des espaces tridimensionnels en utilisant des moyens graphiques appropriés; (C5)	e8.1 expliquent les différentes façons dont les disciplines graphiques sont utilisées dans les applications spatiales; (C2)
	e8.2 décrivent les principaux domaines d'utilisation des systèmes de guidage; (C2)
e8.3 développent leurs propres idées de conception d'objets tridimensionnels et visualisent leurs idées à l'aide de moyens appropriés; (C5)	e8.3 expliquent l'importance des formes des objets, de leurs dimensions et de leur matérialité pour le développement d'objets tridimensionnels; (C2)
	e8.4 développent, dans le cadre d'exercices, leurs propres idées de conception d'objets ou de situations tridimensionnels et visualisent leurs idées à l'aide de moyens appropriés; (C5)
e8.5 conçoivent, à l'aide de moyens graphiques, des objets et des surfaces spatiales ainsi que des systèmes de guidage pour des locaux; (C5)	e8.5 expliquent les différents types de représentation en perspective; (C2)
	e8.6 dans le cadre d'exercices, appliquent de manière appropriée différents types de représentation de la perspective; (C3)
e8.7 créent des prototypes et des modèles simples pour des concepts tridimensionnels; (C3)	e8.7 élaborent des prototypes et des modèles simples dans le cadre d'exercices; (C3)
e8.8 discutent des détails techniques avec les participants au projet ou consultent des spécialistes si nécessaire. (C4)	e8.8 examinent dans le cadre d'exercices quelles sont les tâches qui doivent être confiées à des spécialistes. (C4)

Compétence opérationnelle e9: Contrôler et coordonner les éléments de conception élaborés

Les graphistes développent un concept de communication visuelle basé sur la stratégie de communication, axé sur une interaction cohérente des éléments de communication visuelle et compatible avec tous les médias. Ils présentent le concept de communication visuelle au client. Pour ce faire, ils utilisent de manière compétente les moyens de visualisation appropriés et expliquent de façon compréhensible comment les objectifs du projet ont été atteints. Sur la base d'instructions ou de manuels, ils veillent à l'application correcte des éléments de communication visuelle au moyen de spécifications et d'exemples.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
e9.1 développent un concept de communication visuelle sur la base des résultats du briefing, de l'analyse et des feedbacks des clients; (C5)	e9.1 développent, dans le cadre d'exercices, un concept de communication visuelle sur la base du briefing et de l'analyse; (C5) e9.2 expliquent l'objectif et la systématique de la corporate identity et du corporate design; (C2) e9.3 expliquent les principes qui régissent la marque; (C2) e9.4 dans le cadre d'exercices, présentent par écrit le concept de communication visuelle développé de manière techniquement correcte; (C3)
e9.5 présentent un concept de communication visuelle de manière pertinente, convaincante et adaptée au public cible; (C3)	e9.5 expliquent de manière compréhensible, dans le cadre d'exercices, comment le concept de communication visuelle prend en compte l'objectif du projet; (C3)
e9.6 conçoivent l'interaction des éléments développés dans le concept de communication visuelle pour les médias prévus; (C5)	e9.6 conçoivent, dans le cadre d'exercices, l'interaction des différents éléments du concept de communication visuelle pour les médias prévus; (C5) e9.7 montrent à l'aide d'exemples les effets des moyens dramaturgiques dans différents médias; (C4)
e9.8 présentent les éléments du concept de communication visuelle ainsi que la systématique et les règles d'application de manière compréhensible et en utilisant les moyens appropriés; (C5)	e9.8 dans le cadre d'exercices, présentent, de manière compréhensible et avec les moyens appropriés, les éléments du concept de communication visuelle ainsi que la systématique et les règles d'application. (C5)
e9.9 élaborent des instructions telles que des manuels, des modèles ou des guides de style pour la réalisation du projet de communication visuelle. (C5)	

Domaine de compétences opérationnelles f:

Mise en œuvre de concepts de communication visuelle

Compétence opérationnelle f1: Visualiser et présenter les projets de communication visuelle

Les graphistes analysent un concept de communication visuelle existant et évaluent s'il atteint les objectifs du projet et met en œuvre la stratégie de communication de manière judicieuse. Ils discutent des résultats de leur analyse avec les clients et les personnes impliquées dans le projet et, le cas échéant, procèdent aux ajustements nécessaires.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

f1.1 analysent les différents éléments du concept de communication visuelle sur la base des objectifs déterminés du projet et de la stratégie de communication; (C4)

f1.2 formulent sur la base des conclusions de leur analyse les éventuels ajustements à effectuer et consignent les résultats sous une forme appropriée; (C5)

f1.4 présentent les résultats de leur analyse aux participants au projet et aux clients et justifient les ajustements nécessaires par des arguments concluants; (C6)

f1.5 adaptent, si nécessaire, le concept de communication visuelle sur la base des réactions des clients et des participants au projet. (C3)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

f1.1 décrivent les critères permettant de vérifier si les objectifs du projet sont atteints; (C2)

f1.2 analysent les éléments d'un concept de communication visuelle, utilisé à titre d'exemple, sur la base des objectifs déterminés du projet et de la stratégie de communication; (C4)

f1.3 formulent les éventuels ajustements sur la base des résultats de leur analyse et consignent les résultats sous une forme appropriée. (C5)

Compétence opérationnelle f2: Harmoniser les éléments de conception en fonction des médias utilisés

Les graphistes adaptent correctement les éléments de conception aux supports et plateformes de communication définis. Ce faisant, ils utilisent de manière ciblée leurs vastes connaissances techniques et leurs compétences créatives et manuelles.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

f2.1 vérifient si les éléments de conception peuvent être mis en œuvre de manière cohérente sur toutes les plateformes de communication et dans tous les médias exigés. Ils consignent leurs résultats sous une forme appropriée; (C6)

f2.2 le cas échéant, adaptent des éléments de conception de manière ciblée; (C3)

f2.3 au besoin, modifient les détails de la conception de manière systématique. (C4)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

f2.1 décrivent correctement les caractéristiques et les exigences des différents médias et plateformes de communication; (C2)

f2.2 conçoivent et adaptent, dans le cadre d'un exercice, la conception pour les applications planifiées en fonction des médias et de manière appropriée. (C4)

Compétence opérationnelle f3: Procéder à la conception détaillée des projets de communication visuelle

Les graphistes vérifient la conception détaillée sur le plan de la qualité conceptuelle et technique et, si nécessaire, complètent, précisent et améliorent tous les détails de la conception. Au besoin, ils consultent des spécialistes.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
f3.1 évaluent la qualité de la conception détaillée et définissent les ajustements nécessaires; (C6)	f3.1 traitent la couleur, la typographie et les images en utilisant les outils, programmes et moyens techniques spécifiques à chaque cas; (C3)
f3.2 complètent et spécifient les projets de manière appropriée et, au besoin, ajustent les détails formels des éléments de conception; (C4)	
f3.3 spécifient la micro et la macro typographie et traitent les détails typographiques; (C4)	f3.3 appliquent correctement les règles typographiques de la micro et de la macro typographie dans le cadre d'exercices; (C3)
f3.4 vérifient les images déjà sélectionnées et les ajustent si nécessaire; (C4)	f3.4 décrivent les critères de sélection des images pour un projet d'exercice; (C2) f3.5 utilisent différentes possibilités pour le traitement des images; (C3) f3.6 traitent des images conçues par leurs propres soins pour différents procédés d'impression et les comparent avec les résultats imprimés; (C4)
f3.7 au besoin, créent des échantillons, des prototypes et des maquettes en fonction des exigences spécifiques des médias; (C5)	f3.7 créent des échantillons, des prototypes et des maquettes à titre d'exemples. (C3)
f3.8 rédigent des instructions précises pour les spécialistes et fournissent une documentation appropriée pour les prestations externes. (C4)	

Compétence opérationnelle f4: Préparer les supports de production en fonction des médias utilisés

Les graphistes se procurent les informations nécessaires à la production auprès des spécialistes concernés et clarifient les spécifications techniques si nécessaire. Ils rédigent les instructions de production et préparent les documents de production en fonction des médias. Ils en vérifient l'exactitude technique et fournissent les données et les documents nécessaires pour la production aux spécialistes concernés.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
f4.1 collectent les informations pertinentes pour la production et consignent les résultats sous une forme appropriée; (C5)	f4.1 décrivent les différents processus de production et systèmes de publication ainsi que leur domaine d'application et les exigences techniques; (C2)
f4.2 préparent les contenus sous une forme appropriée et réunissent les informations techniques pertinentes pour la production en vue du traitement ultérieur; (C3)	f4.2 décrivent, de manière techniquement correcte, les caractéristiques des principaux formats de données et d'images et leurs utilisations; (C2)
f4.3 utilisent des systèmes de couleurs adaptés aux différents médias; (C3)	f4.3 décrivent de manière techniquement correcte l'utilisation des moyens auxiliaires appropriés; (C2)
	f4.4 citent correctement les différentes catégories de supports d'impression ainsi que leurs propriétés; (C1)
f4.5 élaborent les versions définitives et préparent les données pour la production en fonction des médias; (C3)	f4.5 décrivent les exigences pertinentes spécifiques aux utilisateurs en utilisant correctement le vocabulaire technique; (C2)
	f4.6 décrivent correctement les exigences techniques et en matière de conception des supports pour les médias imprimés; (C1)
	f4.7 décrivent correctement les exigences techniques et en matière de conception spécifiques aux images et aux polices d'écriture pour les médias numériques; (C1)
	f4.8 préparent, d'une manière techniquement correcte, des modèles qu'ils ont eux-mêmes créés pour différents médias cibles, vérifient les effets produits et, le cas échéant, déterminent les mesures à prendre; (C4)
f4.9 obtiennent les licences pour les images, les caractères, le son et le matériel audiovisuel; (C3)	
f4.10 font réaliser des tirages et des fichiers de contrôle ou des versions d'essai et recueillent l'approbation des clients; (C3)	
f4.11 contrôlent si les données de production sont complètes et techniquement correctes; (C3)	
f4.12 rédigent des instructions de production précises et les transmettent aux spécialistes concernés. (C3)	f4.12 décrivent les contenus typiques d'instructions de production. (C2)

Compétence opérationnelle f5: Surveiller la production des médias des projets de communication visuelle et veiller au respect des directives

Les graphistes planifient, coordonnent et accompagnent l'ensemble du processus de production. Ils assurent la coordination avec les spécialistes de la production et contrôlent l'exécution souhaitée. Grâce à leurs connaissances techniques, ils garantissent la qualité technique et fonctionnelle du produit final.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

f5.1 vérifient la qualité technique et fonctionnelle des essais et des résultats de production à l'aide de critères spécifiques et déterminent, le cas échéant, les étapes de traitement ultérieur appropriées; (C4)

f5.2 analysent la mise en œuvre correcte des ajustements sur la base des spécifications. (C6)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

f5.1 expliquent le déroulement des différents processus de production typiques et citent les étapes les plus importantes; (C2)

f5.2 décrivent de manière techniquement correcte les outils au service de l'assurance qualité; (C2)

f5.3 évaluent les résultats de production présentés selon les critères d'évaluation techniques. (C4)

Domaine de compétences opérationnelles g: Transmission de contenus et de compétences

Compétence opérationnelle g1: Visualiser et présenter les projets de communication visuelle

Les graphistes préparent le contenu d'un projet de communication visuelle en vue d'une présentation ciblée et compréhensible. Pour ce faire, ils choisissent une forme de présentation appropriée afin de transmettre le contenu à visualiser de manière pertinente et efficace.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
g1.1 créent une présentation qui visualise l'objectif du projet de manière systématique, concise et compréhensible en termes de contenu; (C5)	g1.1 énumèrent les formes, moyens et médias de présentation usuels dans la branche; (C1)
g1.2 structurent leur présentation avec un déroulement logique et intéressant du point de vue dramaturgique; (C5)	g1.2 structurent une présentation avec un déroulement logique et dramaturgiquement intéressant; (C5)
g1.3 conçoivent les moyens et les médias de présentation de manière claire, convaincante et cohérente; (C5)	g1.3 élaborent, à titre d'exemples, des médias de présentation de manière convaincante et appropriée; (C5)
g1.4 utilisent les moyens et les médias de présentation de manière techniquement correcte; (C3)	g1.4 utilisent les moyens et les médias de présentation de manière techniquement correcte; (C3)
g1.5 utilisent une rhétorique adaptée au public cible lors des présentations, répondent de manière appropriée aux questions et argumentent de façon convaincante en termes de contenu. (C5)	g1.5 utilisent une rhétorique adaptée au public cible dans le cadre d'exercice. (C5)

Compétence opérationnelle g2: Préparer les projets de communication visuelle pour le portfolio

Les graphistes décrivent leurs propres compétences, les évaluent de manière réaliste et les communiquent d'une manière adaptée au public cible. Ils créent un portfolio personnel qui les positionne dans l'environnement de travail et décrit leurs domaines d'activité. Ils décident de la forme et du média qui conviennent le mieux à leur profil professionnel et le justifient. Ils réalisent le portfolio de manière efficace, le complètent et le mettent à jour de manière continue.

Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole
Les graphistes...	Les graphistes...
g2.1 définissent leurs principaux domaines d'activité et leurs compétences personnelles et les décrivent de manière pertinente et convaincante; (C5)	g2.1 décrivent les principales compétences opérationnelles de leur profession; (C2)
g2.2 élaborent une stratégie de présentation médiatique et de communication efficace des compétences; (C5)	g2.2 expliquent les critères formels qui régissent l'élaboration d'un dossier de candidature; (C2) g2.3 précisent de quelle manière les objectifs peuvent être atteints dans le processus de candidature; (C2)
g2.4 sélectionnent des travaux qui reflètent de manière pertinente leur compétence créative personnelle et leur savoir-faire professionnel; (C6)	g2.4 expliquent le but et le rôle d'un portfolio ainsi que la manière dont il est structuré; (C2) g2.5 définissent les critères de sélection des travaux retenus pour l'élaboration d'un portfolio; (C4)
g2.6 créent un portfolio personnel représentatif basé sur des travaux sélectionnés et annotent ceux-ci d'explications informatives; (C6)	g2.6 analysent les avantages et les inconvénients de différentes formes de portfolio; (C4) g2.7 décrivent les possibilités de fournir des explications informatives en relation avec leurs travaux; (C2)
g2.8 produisent des portfolios expressifs pour un atelier, le département graphique d'une agence de communication ou de publicité ou leurs clients, conformément à leurs spécifications; (C6)	
g2.9 analysent en permanence si leur propre portfolio reflète l'état actuel de leurs compétences. Au besoin, ils complètent ou révisent leur portfolio en conséquence. (C5)	g2.9 identifient des stratégies appropriées pour leur apprentissage autonome; (C4) g2.10 décrivent les différentes possibilités de spécialisation et de développement en termes d'apprentissage tout au long de la vie. (C2)

Compétence opérationnelle g3: Présenter le portfolio aux personnes intéressées en vue d'une transmission de compétences

Les graphistes présentent le contenu des portfolios aux personnes intéressées. La présentation efficace des projets les plus importants sert à la fois à des fins de candidature et de marketing personnel. Avec une rhétorique convaincante, les graphistes présentent leurs principaux domaines d'activité et leurs compétences personnelles. Ils répondent aux questions de manière appropriée avec des arguments plausibles et fournissent des informations professionnelles correctes.

Objectifs évaluateurs Entreprise

Les graphistes...

- g3.1 déterminent les outils de présentation et les médias appropriés pour une présentation adéquate de leur portfolio; (C4)
- g3.2 utilisent les moyens appropriés pour présenter leur travail de manière efficace sur le plan dramaturgique; (C4)
- g3.3 utilisent les médias et moyens de présentation de manière techniquement correcte; (C3)
- g3.4 utilisent une rhétorique adaptée au public cible dans les présentations, répondent de manière appropriée aux questions et argumentent de façon convaincante en termes de contenu. (C5)

Objectifs évaluateurs Ecole

Les graphistes...

- g3.1 expliquent de manière compréhensible les options médiatiques pour la présentation de leurs travaux; (C2)
- g3.2 définissent les critères de sélection des médias appropriés pour les présentations; (C4)
- g3.3 utilisent correctement les médias et moyens de présentation. (C3)

Elaboration

Le présent plan de formation a été élaboré par les organisations du monde du travail signataires. Il se réfère à l'ordonnance du SEFRI du 16 août 2022 sur la formation professionnelle initiale de graphiste avec certificat fédéral de capacité (CFC).

Le plan de formation se base sur les dispositions transitoires de l'ordonnance sur la formation.

Swiss Graphic Designers (SGD)

La présidente
Ursula Heilig

Union suisse des graphistes (USG)

La présidente
Lisa Jeanne Leuch

Après examen du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne, le 16 août 2022

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi
Directeur suppléant
Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Graphiste CFC	<i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (www.bvz.admin.ch > Professions A–Z) <i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Graphiste CFC	SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final (y compris une grille d'évaluation et éventuellement le dossier des prestations des cours inter-entreprises et/ou le dossier des prestations à la formation à la pratique professionnelle)	SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch
Dossier de formation	SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch
Rapport de formation	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch
Documentation de la formation en entreprise	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch
Programme de formation pour les entreprises formatrices	SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch
Equipement/gamme de produits minimum dans l'entreprise formatrice	SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch
Plan d'étude pour les écoles professionnelles	SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch
Règlement de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité	SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch
Liste des professions apparentées recommandées	SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch
Tableau relatif à la coopération entre les lieux de formation	SGD Swiss Graphic Designers sgd.ch SGV Schweizer Grafiker Verband sgv.ch

Annexe 2: Terminologie spécifique à la profession

Acquisition	L'acquisition comprend toutes les mesures d'acquisition de clients. Il peut s'agir de mailings classiques, d'activités dans le domaine des médias sociaux ou d'événements destinés aux clients (apéritifs, journées portes ouvertes).
Auto-marketing	L'auto-marketing transfère les résultats du marketing de produits ou de services à sa propre personne (cf. marketing).
Briefing	Le briefing comprend toutes les informations fondamentales fournies par le client sur les faits, contextes et opinions pertinents en rapport avec la solution recherchée sur le plan de la conception, du design et de la mise en œuvre d'un projet de communication visuelle.
Concept d'animation	Un concept d'animation contient toutes les informations audiovisuelles pertinentes relatives aux principes de conception dans le domaine de l'animation.
Concept motion design	Dans le domaine de l'image animée, un concept de motion design contient toutes les spécifications audiovisuelles pertinentes sur la base du concept visuel.
Corporate design	Le corporate design est une composante d'une identité d'entreprise globale (cf. corporate identity). Le corporate design regroupe toutes les caractéristiques et prestations complexes de la personnalité d'une entreprise sous la forme d'une apparence visuelle marquante, cohérente et crédible.
Corporate identity	L'identité d'entreprise est la gestion des processus d'identité d'une entreprise. L'identité recherchée est véhiculée en interne et en externe par l'apparence visuelle (corporate design), la communication (corporate communications) et le comportement (corporate behaviour).
Debriefing	Le debriefing est une discussion avec le client et/ou les participants au projet pour un suivi et une analyse conjointe à la fin d'un projet.
Look and feel	La notion de look and feel fait référence, à un stade précoce du développement, aux aspects de la conception d'un produit numérique ou analogique tels que le choix des couleurs, des polices d'écriture, des images et de la mise en page.
Macrotypographie	La macrotypographie définit la structure de conception (mise en page), les principes d'organisation, la complexité et la vocation didactique d'un moyen de communication ou d'un support visuel. Décisions de nature typographique générale qui façonnent l'effet de la conception (taille de la police d'écriture, interlignage, structuration des titres et des textes, etc.), (voir aussi microtypographie).
Manuel	Un manuel contient un ensemble de règles de conception concrètes dont l'application est définie de manière spécifique à une entreprise ou à un produit.
Maquette	La maquette est un produit complet (modèle visuel, modèle de démonstration) qui est utilisée pour démontrer la conception et/ou les fonctions (partielles) d'un produit prévu. Conception numérique d'un site web ou d'une application.
Marketing	Le marketing recouvre toutes les activités d'une entreprise axées sur les publics cibles afin de positionner et de vendre avec succès ses produits ou ses services sur le marché (cf. auto-marketing).
Microtypographie	Dans la microtypographie (appelée aussi typographie de détail), tous les paramètres macrotypographiques sont évalués, concrétisés, étendus, corrigés, optimisés et enfin définis en vue de la production. Définition des subtilités et des détails de l'aspect typographique (choix de la police d'écriture, conception de mots individuels, positionnement de caractères et de signes individuels), (voir aussi macrotypographie).
Mise en page	La mise en page règle la disposition (position) et la taille des éléments d'image et de texte sur les pages des produits analogiques et sur les surfaces de produits numériques.
Moodboard	Le moodboard est un collage d'images, de couleurs, d'éléments typographiques, de formes, de premières idées de mise en page, d'icônes, de graphiques, etc. Les moodboards peuvent être analogiques ou numériques. Ils servent de base de discussion et définissent la tonalité de base pour la conception ultérieure. Ils transmettent l'impression générale d'un processus de communication visuelle, de l'idée de base à l'exécution, au moyen de croquis et d'ébauches.

Motion Design	Le motion design recouvre la conception d'images audiovisuelles au moyen d'images, de symboles ou d'éléments typographiques animés.
Portfolio	Le portfolio présente les propres projets de communication visuelle de manière précise et différenciée.
Relations publiques	Les relations publiques englobent les activités de relations publiques et la gestion de la communication publique des entreprises et des institutions.
Storyboard	Un storyboard est la version dessinée d'un scénario, la visualisation d'un concept ou d'une idée.
Système de guidage	Un système de guidage sert à l'orientation spatiale des personnes dans un bâtiment ou une zone complexe. Il s'agit d'un système utilisé pour l'orientation qui décrit le chemin vers certaines destinations (panneaux d'affichage, affiches, etc.).

Pour d'autres termes, Lexique de la formation professionnelle, 4^e édition 2013 revue et complétée, édité par le CSFO, Berne, www.lex.formationprof.ch

Glossaire

(* voir Lexique de la formation professionnelle, 4^e édition 2013 revue et complétée, édité par le CSFO, Berne, www.lex.formationprof.ch)

Cadre européen des certifications (CEC)

Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) vise à permettre la comparabilité des compétences et qualifications professionnelles entre les pays européens. Afin de relier les qualifications nationales au CEC et donc de pouvoir les comparer aux qualifications d'autres pays européens, plusieurs Etats membres élaborent des cadres nationaux des certifications (CNC).

Cadre national des certifications (CNC formation professionnelle)

Le cadre des certifications a pour but d'accroître la transparence et la comparabilité, au niveau tant national qu'international, des diplômes de la formation professionnelle et de faciliter ainsi la mobilité sur le marché du travail. Le cadre des certifications comporte huit niveaux, distinguant chacun les trois catégories d'exigences «savoirs», «aptitudes» et «compétences». Un supplément descriptif standardisé du certificat est établi pour chaque diplôme de la formation professionnelle initiale.

Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ)

Chaque ordonnance sur la formation professionnelle initiale définit, à la section 10, la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (commission) de la profession concernée ou du champ professionnel correspondant.

La commission est à la fois un organe stratégique regroupant les partenaires de la formation professionnelle en question et doté d'une mission de surveillance, et un instrument d'avenir au service de la qualité selon l'art. 8 LFPr².

Compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles permettent de gérer efficacement les situations professionnelles. Concrètement, un professionnel confirmé est capable de mettre en pratique de manière autonome un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de comportements en fonction de chaque situation. Les personnes qui suivent une formation acquièrent peu à peu les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles correspondant aux différentes compétences opérationnelles.

Cours interentreprises (CI)*

Les cours interentreprises visent à transmettre et à faire acquérir un savoir-faire de base. Ils complètent la formation en entreprise et la formation scolaire.

Domaine de compétences opérationnelles

Les actions professionnelles, c'est-à-dire les activités qui demandent des compétences similaires ou qui s'inscrivent dans un processus de travail comparable, sont regroupées en domaines de compétences opérationnelles.

Domaines de qualification*

Trois domaines de qualification figurent en règle générale dans l'ordonnance sur la formation. Ce sont respectivement le travail pratique, les connaissances professionnelles et la culture générale.

- Domaine de qualification «travail pratique»: Le travail pratique peut revêtir deux formes: celle d'un travail pratique individuel (TPI) ou celle d'un travail pratique prescrit (TPP).
- Domaine de qualification «connaissances professionnelles»: L'examen portant sur les connaissances professionnelles représente le volet scolaire et théorique de l'examen final. La personne en formation subit un examen écrit ou des examens écrit et oral. Dans des cas dûment motivés, la culture générale peut être enseignée et évaluée en même temps que les connaissances professionnelles.
- Domaine de qualification «culture générale»: Ce domaine de qualification est régi par l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.³ Si la culture générale est dispensée de manière intégrée, l'évaluation se fait en même temps que le domaine de qualification «connaissances professionnelles».

Dossier de formation*

Le dossier de formation est un instrument servant à promouvoir la qualité de la formation à la pratique professionnelle. La personne en formation y consigne tous les travaux importants accomplis en lien avec les compétences opérationnelles qu'elle doit acquérir. En consultant le dossier de formation, le/la formateur/trice mesure l'évolution de la formation et l'engagement personnel dont fait preuve la personne en formation.

² RS 412.10

³ RS 412.101.241

Enseignement des connaissances professionnelles

Les personnes en formation acquièrent les qualifications professionnelles en suivant l'enseignement dispensé par l'école professionnelle. Les objectifs et les exigences sont définis dans le plan de formation. Les notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles sont prises en compte dans la note globale de la procédure de qualification à titre de note d'expérience.

Entreprise formatrice*

La formation à la pratique professionnelle est dispensée dans des entreprises tant du secteur privé que du secteur public. A cet effet, les entreprises doivent être au bénéfice d'une autorisation de former délivrée par l'autorité cantonale compétente.

Lieux de formation*

La force de la formation professionnelle réside dans sa relation étroite avec le monde du travail. Celle-ci se reflète dans la collaboration entre les trois lieux de formation qui dispensent ensemble la formation initiale: l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et les cours interentreprises.

Objectifs et exigences de la formation professionnelle initiale

Les objectifs et les exigences de la formation professionnelle initiale figurent dans l'orfo et dans le plan de formation. Dans le plan de formation, ils sont définis sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle et cours interentreprises).

Objectifs évaluateurs

Les objectifs évaluateurs concrétisent les compétences opérationnelles et intègrent l'évolution des besoins de l'économie et de la société. Ils sont reliés entre eux de manière cohérente dans le cadre de la coopération entre les lieux de formation. Dans la plupart des cas, les objectifs rattachés à l'entreprise formatrice, à l'école professionnelle et aux cours interentreprises sont différents. Mais la formulation peut aussi être la même (p. ex. pour la sécurité au travail, la protection de la santé ou les activités artisanales).

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation; orfo)

Une orfo réglemente notamment, pour une profession donnée, l'objet et la durée de la formation professionnelle initiale, les objectifs et les exigences de la formation à la pratique professionnelle et de la formation scolaire, l'étendue des contenus de la formation, les parts assumées par les lieux de formation, les procédures de qualification, les certificats délivrés et les titres décernés. En règle générale, l'Ortra dépose une demande auprès du SEFRI en vue de l'édiction d'une orfo, qu'elle élabore en collaboration avec la Confédération et les cantons. La date d'entrée en vigueur d'une orfo est définie par les partenaires de la formation professionnelle. Le SEFRI est l'instance chargée de l'édiction.

Organisation du monde du travail (Ortra)*

Dénomination collective, l'expression «organisations du monde du travail» désigne à la fois les partenaires sociaux, les associations professionnelles ainsi que d'autres organisations compétentes et prestataires de la formation professionnelle. L'Ortra responsable d'une profession définit les contenus du plan de formation, organise la formation professionnelle initiale et constitue l'organe responsable des cours interentreprises.

Partenariat sur la formation professionnelle*

La formation professionnelle est la tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour assurer une formation professionnelle de qualité et suffisamment de places d'apprentissage.

Personne en formation*

Est considérée/considéré comme personne en formation celle ou celui qui a achevé la scolarité obligatoire et a conclu un contrat d'apprentissage régi par une ordonnance sur la formation.

Plan de formation

Le plan de formation accompagne l'ordonnance sur la formation. Il contient les bases de la pédagogie professionnelle, le profil de qualification, les compétences opérationnelles regroupées en domaines de compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Le contenu du plan de formation est du ressort de l'Ortra nationale. Le plan de formation est élaboré et signé par les Ortra.

Procédure de qualification*

L'expression «procédure de qualification» est utilisée pour désigner toutes les procédures permettant de constater si une personne dispose des compétences opérationnelles définies dans l'orfo correspondante.

Profil de qualification

Le profil de qualification décrit les compétences opérationnelles que toute personne doit posséder à l'issue de sa formation. Il est établi à partir du profil d'activités et sert de base à l'élaboration du plan de formation.

Rapport de formation*

Les compétences et l'expérience acquises dans l'entreprise donnent périodiquement lieu à un contrôle dont les résultats sont consignés dans le rapport de formation. Le contrôle revêt la forme d'un entretien structuré entre la formatrice/le formateur et la personne en formation.

Responsables de la formation professionnelle*

Le cercle des responsables de la formation professionnelle comprend tous les spécialistes qui dispensent une partie de la formation initiale aux apprenti-e-s, qu'il s'agisse de la formation à la pratique professionnelle ou de la formation scolaire: formateurs actifs/formatrices actives dans les entreprises formatrices, formateurs/trices pour les cours interentreprises, enseignant-e-s de la formation initiale scolaire, expert-e-s aux examens.

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

En collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle que sont les cantons et les organisations du monde du travail, le SEFRI assure la qualité et le développement continu de l'ensemble du système. Il veille à la comparabilité et à la transparence des offres dans toute la Suisse.

Travail pratique individuel (TPI)

Le TPI est l'une des deux formes que peut revêtir l'examen des compétences dans le domaine de qualification «travail pratique». L'examen a lieu dans l'entreprise formatrice dans le cadre d'un mandat à réaliser pour l'entreprise. Il est régi par les «Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final» de la profession correspondante.

Travail pratique prescrit (TPP)*

Dans certaines professions, le travail pratique ne revêt pas la forme d'un travail individuel mais celle d'un travail prescrit. Deux experts en suivent l'exécution pendant toute la durée de l'examen. Tous les candidats accomplissent le même travail conformément aux dispositions figurant dans l'orfo (points d'appréciation et durée de l'épreuve).